



# UN INTERPRÈTE POUR TOUS

**POUR DÉFENDRE LE DROIT DE COMPRENDRE ET  
D'ÊTRE COMPRIS**



## **LE PROJET**

Nous avons constaté que beaucoup de besoins en interprétariat ne sont pas satisfaits, faute de moyens, alors qu'un grand nombre de primo-arrivants ont besoin d'aide, entre autres pour faire valoir leurs droits, communiquer avec l'école de leurs enfants, avoir accès aux soins. C'est en partant de ce constat que nous détachons sur toute la France auprès de nos partenaires des interprètes et traducteurs bénévoles. Nos partenaires sont des structures qui accueillent des migrants, avec lesquels il n'est pas toujours possible de communiquer de manière satisfaisante.

## **L'ASSOCIATION**

Pour une Planète sans Frontières est une association composée d'une centaine de bénévoles, juristes-chercheurs, interprètes et traducteurs, qui sont engagés pour défendre le droit de comprendre et d'être compris. L'association vise à permettre à toute personne étrangère, quelque soit son origine ou son niveau de ressources, de défendre ses droits sur le territoire français.





## **NOTRE INTERVENTION**

---

Les missions réalisées en règle générale consistent en de l'interprétariat par téléphone, de l'interprétariat par déplacement et de la traduction.

Le programme comporte également :

- Un accompagnement linguistique pour les migrants et un support linguistique pour les communautés Roms.
- Des permanences linguistiques,
- Un espace de médiation interculturelle,
- Un accompagnement des familles allophones.
- La mise à disposition d'interprètes en entreprise.

## **NOS BÉNÉVOLES**

---

Leur profil :

locuteurs natifs, jeunes diplômés d'écoles de traduction ou de Master de traduction spécialisée, ou traducteurs interprètes free-lance.

## **LE PARTENARIAT**

---

Une convention de partenariat est dressée entre l'association Pour une Planète sans Frontières et l'école. Une adhésion annuelle est demandée. Possibilité de dresser une convention de partenariat multi-établissements.